



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°868) DE MISE A
DISPOSITION DE LA SALLE BOUQUET, A
L'ASSOCIATION « COMPAGNIE VERT BITUME »**

**DÉCISION N° DM-23-217
EN DATE DU 24 MAI 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Compagnie Vert Bitume », représentée par sa Présidente, Madame Charlotte BOUTEILLE, dont le siège est situé Maison des Associations – 41/43 rue Raymond du Temple, 94300 VINCENNES, afin d'organiser des répétitions, les 15 et 24 mai de 9h30 à 16h00 et le 16 mai 2023 de 9h30 à 18h30 dans la salle Bouquet ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Compagnie Vert », représentée par sa Présidente, Madame Charlotte BOUTEILLE, dont le siège est situé Maison des Associations – 41/43 rue Raymond du Temple, 94300 VINCENNES, une convention afin d'organiser des répétitions, les 15 et 24 mai de 9h30 à 16h00 et le 16 mai 2023 de 9h30 à 18h30 dans la salle Bouquet ;

LA GRATUITÉ de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN